

CONTRAT DE RESERVATION (pour la période du 1^{er} mai au 31 octobre)

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous envoyer le contrat de réservation pour un séjour dans notre Auberge de Jeunesse, située au **2, Avenue du Général Patton -51000- Châlons-en-Champagne**.

En espérant vous accueillir très prochainement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Nom – Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Pays : Nationalité :

Téléphone : E-mail :

Quel est le motif de votre venue à l'Auberge de Jeunesse :

Date d'arrivée : / / 20...

Heure :

Date de départ : / / 20....

Heure : 9 H 00

Nombre de personnes :

Nombre de nuits (19,50 €/nuit) :

Location draps : 3 €/séjour et/personne

Carte d'adhérent de la FUAJ (valable 12 mois à partir de la date d'émission) n°

Demande de carte Internationale FUAJ	Moins de 26 ans	2 €	famille	2 €
	Plus de 26 ans	2 €	groupe	50 €

Paiement : La réservation ne deviendra effective dès lors que nous aurons reçu des arrhes correspondant à 25 % du montant total du séjour, la partie restante est à régler à la remise des clefs.

Mode de paiement :

- Espèces (euro uniquement)
- Chèque bancaire libellé à l'ordre de l'HaJeCC
- Virement bancaire
- Carte bancaire à distance

Attention : Nous ne prenons pas les chèques vacances.

Annulation : Toute annulation devra être notifiée par courrier adressé à l'Auberge de Jeunesse.

Si l'annulation intervient moins de 15 jours avant le début du séjour, le montant des arrhes sera acquis par l'Association.

Arrivée : Le client doit se présenter au jour et à l'heure mentionnée sur le présent contrat.

Horaires accueil :

**De 14 H 00 à 18 H 00
Les weekends sur rendez-vous**

Vous devrez libérer la chambre le jour du départ pour 9 H 00

Horaires accueil téléphonique :

**Du lundi au vendredi de 9 H 00 à 12 H 00 et de 14 H 00 à 18 H 00
Pas d'accueil les mardis matin
(Horaires susceptibles d'être modifiés)**

Utilisation des lieux :

Le client devra respecter le caractère paisible des lieux et en faire un usage conforme à leur destination.

Il s'engage à rendre les chambres en bon état.

Fait le

Signature

Précédée de la mention « lu et approuvé »